

Une proposition du Réseau Citoyen :

une formation à la pratique de la citoyenneté active

ou comment, par la mise en œuvre de consultations citoyennes, initier des démarches de citoyenneté active.

La citoyenneté active : ensemble de pratiques par lesquelles les citoyens d'un territoire donné interviennent activement dans les prises de décisions qui les concernent.

A l'opposé des pratiques populistes (fondées sur les réactions émotionnelles) et bien au-delà de la "démocratie participative",

les citoyens sont invités, dans des cadres collectifs bien définis et dans le respect de valeurs et d'une éthique clairement affirmées, à exprimer leurs avis ou leurs besoins sur diverses questions, puis à les faire valoir auprès des décideurs.

La formation proposée

Pour une dizaine de personnes, deux modules de 2 heures chacun, entrecoupés par une pause :

module 1 = la formation proprement dite : découverte des enjeux et modalités des consultations citoyennes

module 2 = mise en application sur un ou plusieurs cas concrets ou fictifs.

La formation intègre comment la pratique de la consultation citoyenne peut permettre à un petit noyau (3 à 5 personnes) de donner naissance à un groupe de citoyens actifs plus conséquent.

Elle précise aussi en quoi, au-delà de se mettre en capacité de peser sur des décisions, ces consultations sont créatrices de lien social, participent à l'éducation populaire et tracent quelques lignes d'une nouvelle société pour demain.

Conditions : nous contacter